COMPTE RENDU REUNION DU 26/02/2021

Présents: CLAUDOTTE Corinne, DAVILVA-TAVARES Fabienne, EULRY Denis, LEMERCIER Olivier, MANGENOT Stéphane, MATHIEU Eric, SAUNIER Emmanuel,

SCHMITT Nadine, SCHMITT Patrick, THABOURIN Bernard.

Absents: M. GAUDE Patrick Excusé

CDG54: Mutuelle santé

Le contrat de mutuelle santé arrive à son terme au 31/12/2021, le centre de gestion propose de relancer l'appel d'offre pour le compte des collectivités pour la période 2022-2027.

Après délibération le conseil municipal accepte de confier au centre de gestion le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence.

Accepté à l'unanimité

Action Aides habitat 2021

Après délibération le conseil municipal décide de renouveler l'action des aides à l'habitat pour l'année 2021.

Accepté à l'unanimité

Projet étude foncière :

Le maire présent à la réunion de la mission eau porteur du projet avec le conseil départemental de Meurthe et Moselle, explique au conseil municipal le but de l'aménagement foncier, qui sera d'aider les territoires à améliorer la qualité de l'eau. Les communes concernées étant Aboncourt, Aroffe, Beuvezin, Fécocourt, Grimonviller, Maconcourt, Pleuvezain, Soncourt, Tramont-Émy, Tramont-Émy, Tramont-Saint-André et Vicherey

Après délibération le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'étude foncière porté par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Convention Assainissement

Vu le plan de relance initié par le Gouvernement et le plan d'accélération adopté par l'agence de l'eau Rhin Meuse dont le but est de soutenir la reprise économique national en finançant des travaux d'assainissement Le maire propose au conseil municipal de déléguer par une convention limitée dans la durée des études, une partie de la compétence en matière d'assainissement:

- L'élaboration du dossier technique et administratif pour la passation d'un accord-cadre avec un maître d'œuvre privé ainsi que les missions complémentaires nécessaires aux études.
- La signature du contrat du maître d'œuvre et la gestion dudit contrat.
- L'approbation des avant-projets et accords sur les projets.

- Le versement des rémunérations du maître d'œuvre, des bureaux d'études pour les missions suscitées.
- La Communauté de Communes sollicitera les différents organismes financiers et percevra les subventions à la hauteur de ces études.
- Le solde (différence entre le coût des études et les subventions) sera à la charge de la commune

Ensuite dans la phase d'exécution des travaux pour la création de leur réseau d'assainissement collectifs, les communes seront accompagnées par la communauté de communes dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage personnalisée si elles le souhaitent.

Après avoir délibéré, les élus municipaux

Proposition:

PRENNENT ACTE de l'intérêt pour la commune de Aboncourt de bénéficier de subventions majorées pour des travaux d'assainissement

VALIDENT une délégation de maitrise d'ouvrage à la communauté de communes pour la réalisation des études. Cette délégation prendra fin au démarrage des travaux conformément aux modalités ci-dessus.

AUTORISENT le Maire à signer une convention avec la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois et tous documents découlant de ces décisions.

Compte de gestion 20120 : Assainissement et communal.

Accepté à l'unanimité.

Compte administratif 2020: Assainissement et communal.

ASSAINISSEMENT

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	1286.30€	1300€	31.76€	
Investissement	0.00€	1286.30€	27495.65	

Excédent global de l'exercice 27527.41€.

COMMUNE

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	63312.63€	92475.81€	192251.79€	
Investissement	9812.39€	1666.19€		6591.81

Résultat investissement (report au 001) : 6591.81€

Reste à réaliser dépenses 4695.60€ Reste à réaliser recettes 0€

Besoin de financement en investissement compte 1068 : 11287.41€

Résultat fonctionnement (report au 002) : 180694.38€

Excédent global de l'exercice 180694.38€

Budget 2020: Assainissement, et communal.

Assainissement

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	1331.76	1331.76
investissement	28795.65	28795.65

COMMUNE

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	264403.38€	264403.38€
investissement	97181.41	149687.41

Budget global voté en suréquilibre avec en dépenses 361590.79€ et en recettes 414090.79€

Demande de subvention

ADMR 250€ PAP15 Portage de repas 80€ Accepté à l'unanimité

Fixation des taux de fiscalité locale 2021

Vu la réforme fiscale sur la taxe d'habitation et la suppression de celle-ci en 2021 Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taxes locales 2021 :

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 26.91% Taxe foncière sur le foncier non bâti : 13.11%

Règlement des affouages

Après délibération le conseil municipal valide le règlement des affouages. Fixe le délai d'exploitation au 01 juin 2021 et le délai de vidange au 15 septembre 2021. Accepté à l'unanimité

Questions diverses

Arrêt de bus : Demande de déplacement de l'arrêt de bus rue des Roses. Cette demande sera mise à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion

Demande de M. et Mme THABOURIN pour l'aménagement de voirie au 7 rue du cimetière.

Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 27/02/2021 Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

> Le Maire, M. MATHIEU Eric